



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

OFFRE DE STAGE GRATIFIÉ

Service : Préfecture de la Seine-Saint-Denis – DCPAT – Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières

Adresse : 7 Esplanade Jean Moulin – 93000 Bobigny

Durée : 6 mois

Début du stage : janvier 2024

Intitulé du stage : Rédacteur juridique au bureau de l'utilité publique et des affaires foncières

Niveau d'études requis : Master 1 ou 2, idéalement en droit public général

Description de l'entreprise

La préfecture de la Seine-Saint-Denis est un acteur stratégique du territoire, tant en raison du nombre d'agents qu'elle concentre (environ 800) que des enjeux inhérents aux politiques publiques qui lui revient d'animer : grand projet d'aménagement, rénovation urbaine, sécurité publique, maîtrise des flux migratoires et intégration, etc.

Les services de la préfecture de la Seine-Saint-Denis se répartissent sur trois sites : Bobigny (hôtel préfectoral), Le Raincy (sous-préfecture) et Saint-Denis (sous-préfecture).


Description des missions

Le bureau de l'utilité publique et des affaires foncières a pour mission de sécuriser juridiquement les décisions prises par le préfet de la Seine-Saint-Denis en termes d'utilité publique et d'appropriations foncières.

A ce titre, vous serez amenés à :

- réaliser des recherches juridiques sur des points spécifiques liés aux dossiers déposés (à titre d'exemple, le droit de préemption urbain, la définition du domaine public général/fluviail/routier, etc.) ;
- faire de la veille jurisprudentielle et rédiger des notes juridiques ;
- rédiger des fiches de procédure, en vous assurant au préalable, de la réglementation en vigueur ;
- contribuer au contrôle de légalité des actes relevant du droit de préemption urbain.

De nombreuses décisions faisant par ailleurs l'objet de contentieux devant les juridictions administratives, vous participerez à la rédaction des mémoires en défense en lien avec la cheffe du bureau et son adjointe. Vous pourrez également être amené à assister à des audiences devant le tribunal administratif de Montreuil.

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex
Tél. : 01 41 60 60 60
Mail : pref-recrutement@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr /  Prefet93

Environnement professionnel

• Activité du service

Des projets d'aménagement d'envergure sont en cours sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, dont certains à très forts enjeux (JOP 2024, Grand Paris Express, CHU Grand Paris Nord) auxquels s'ajoutent de multiples autres opérations d'aménagement et de requalification, notamment en termes de lutte contre l'habitat indigne.

Le nombre et l'ampleur des projets engagés, leur complexité et leur simultanéité imposent d'optimiser la mise en œuvre des procédures légales et réglementaires préalables aux travaux. Dans ce cadre, au sein d'une direction tournée vers l'expertise territoriale et l'action interministérielle, le BUPAF a pour mission première de sécuriser les appropriations foncières, dans le respect de la réglementation (utilité publique, environnement, urbanisme) et des calendriers, en coordination avec les autres parties prenantes (maîtres d'ouvrage, collectivités, autres services de l'État) :

- accompagnement et suivi, pour le compte du corps préfectoral, des projets d'intérêt général mis en œuvre sur le département et nécessitant une action et un suivi de l'État, en particulier en matière d'expropriation ;
- instruction des dossiers d'enquête publique prescrite par le préfet ;
- traitement du contentieux des actes, principalement ceux liés aux procédures d'expropriation.

• Composition et effectifs du service

8 agents : 2 A (chef de bureau + adjoint) + 6 B (instructeurs-rédacteurs chargés d'enquêtes publiques et du suivi de procédures d'intérêt général)

• Liaisons hiérarchiques

Chef de bureau, directeur, secrétaire général, préfet

• Liaisons fonctionnelles

Les sous-préfets d'arrondissement, les autres services de l'État dans la région et le département : préfecture Seine-Saint-Denis (DCPPAT, cabinet, contrôle de légalité), autres préfectures franciliennes et directions régionales et interdépartementales : DRIHL (UD 93), DRIEAT (siège et UD 93), DRIAAF, DGFIP / DDFIP, les autorités environnementales (CGEDD / MRAe), les maîtres d'ouvrage : Île-de-France Mobilités (STIF), Société du Grand Paris (SGP), SNCF Réseau et Mobilités, RATP, SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), SEM et SPL, les collectivités (communes, Département, Région, établissements publics territoriaux et Métropole du Grand Paris), les juridictions administratives (TA 93/CAA 78 et CE en liaison avec la DGCL) et juge de l'expropriation du TGI de Bobigny, les avocats des expropriants, les commissaires enquêteurs

Profil recherché :

- Connaissances juridiques et contentieuse :
 - capacité d'analyse juridique ;
 - maîtrise des outils de recherche juridique ;
 - capacité de veille informationnelle .
- Capacité de synthèse et de restitution de l'information ;



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

- Maîtrise des outils bureautiques.

Avantages accordés :

- Stage gratifié ;
- Remboursement des frais de transport à hauteur de 50% sur présentation de justificatifs (pass Navigo, attestation forfait Imagine R) ;
- Accès au restaurant administratif au tarif préférentiel de la préfecture ;
- 2 jours de congés par mois.

Contact :

Transmettre un CV et une lettre de motivation aux adresses suivantes :

helene.lecorre@seine-saint-denis.gouv.fr
charlotte.do-couto@seine-saint-denis.gouv.fr
pref-recrutement@seine-saint-denis.gouv.fr